

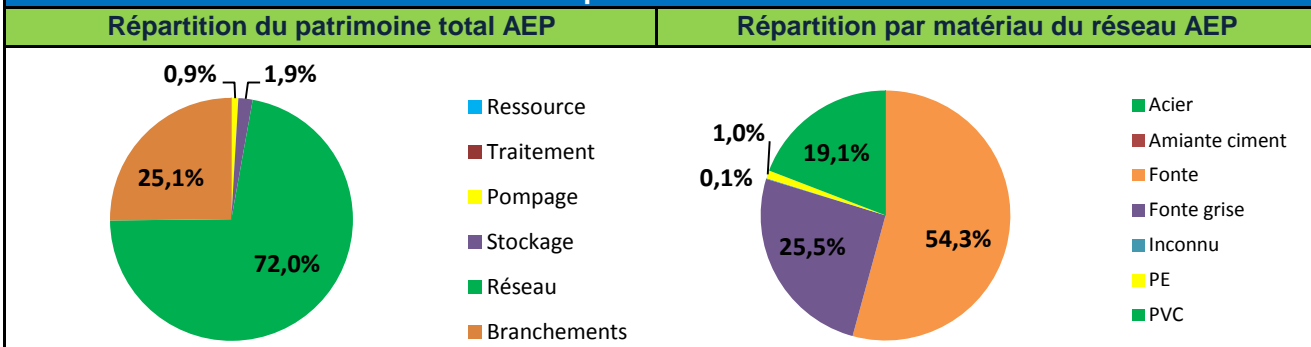
Dans le cadre de l'étude patrimoniale et financière à l'échelle du département de l'Ille-et-Vilaine portée par le SMG35, une fiche synthétique a été élaborée pour chaque service d'eau. Cette fiche présente la collectivité, ses caractéristiques, une analyse du risque de dégradation de son réseau et une analyse financière du service d'eau.

Présentation générale de la collectivité



Caractéristiques 2014	
Commune	1
Compétence	Distribution
Mode de gestion	Régie
Exploitant	/
Population	47 000
Abonnés	33 027
Consommation	2 791 308 m ³
Critères descriptifs 2014	
Densité abonné / km	99
ILC (m ³ /j/km)	22,8
Prix de l'eau €TTC/m ³	2,22 €

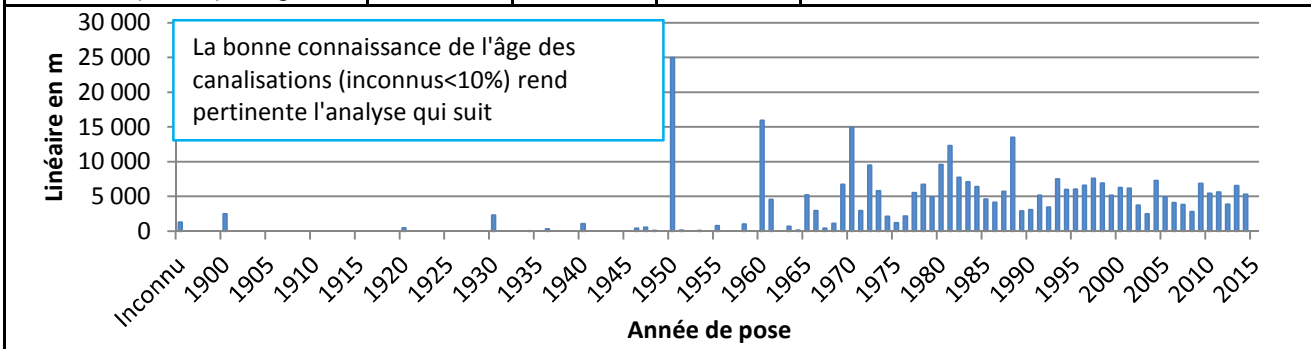
Présentation du patrimoine de la collectivité



Valeur du patrimoine total	78 469 000 €	Linéaire du réseau	335 206 ml
Valeur par habitant	1 700 €	Linéaire par habitant	7 ml/hab

Historique de pose

Age moyen du réseau en 2015		Inconnus	Taux moy de renouvellement en 2014
Date (année) et âge	1983 / 33 ans	0,4%	1,08%



22 % du réseau a été posé entre 1980 et 1990, soit 7,4 km/an en moyenne sur la période, un rythme plus de 2 fois supérieur au rythme moyen depuis 1896 (2,8 km/an).



Etude patrimoniale et financière des services d'eau potable d'Ille-et-Vilaine

Fiche Collectivité - Présentation générale

Ville de Saint-Malo



La première partie de cette étude départementale est consacrée à l'analyse du risque de dégradation des réseaux. deux critères ont été définis pour qualifier ce risque :

- L'état du réseau qui s'appuie sur les performances du réseau, y compris leurs évolution au cours des dernières années

- La vulnérabilité potentielle de dégradation du réseau.

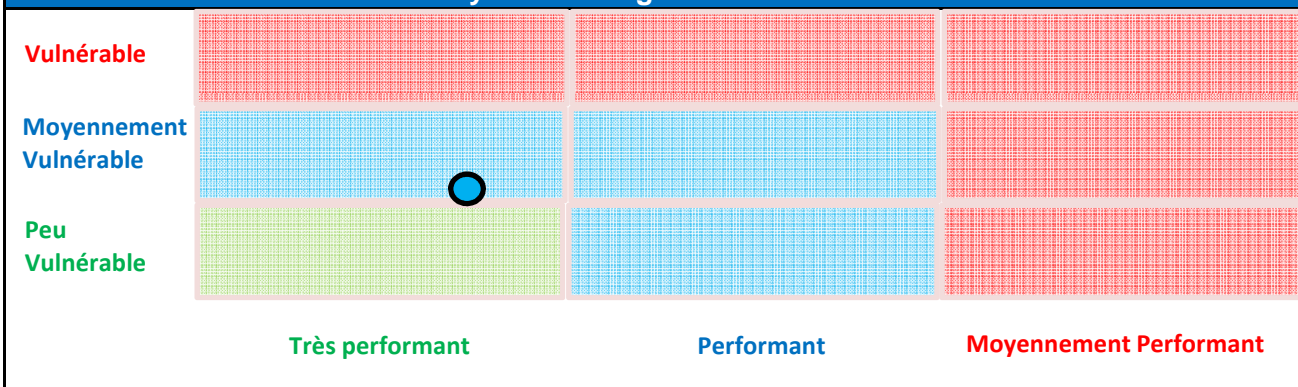
L'analyse de ces deux critères, caractérisés par des indicateurs simples et usuels, permet d'évaluer le risque de dégradation du réseau.

Bilan hydraulique de la collectivité

Critère 1 : Performance du réseau 2014 (Moy 35)		Critère 2 : Vulnérabilité potentielle du réseau		
Rendement Primaire	88,52% (84.6%)	Durée de vie restante	42 ans	
Evolution 2011-2014	4% (/)	Matériau à risque	PVC avant 1980	6,1%
IL Vol n compt. (m ³ /jour/km)	2,98 (1.35)		Fonte grise	25,5%
Evolution 2011-2014	-39% (/)		PVC indéterminé	13,1%
Ratio fuite (fuite/an/km)	0,1 (0.017)	Répartition des périodes de pose	Age moyen	
Evolution 2011-2014	-25% (/)		1983	33 ans

Etat du réseau	Vulnérabilité potentielle
<i>Très Performant</i>	<i>Moyennement Vulnérable</i>

Analyse de la dégradation du réseau



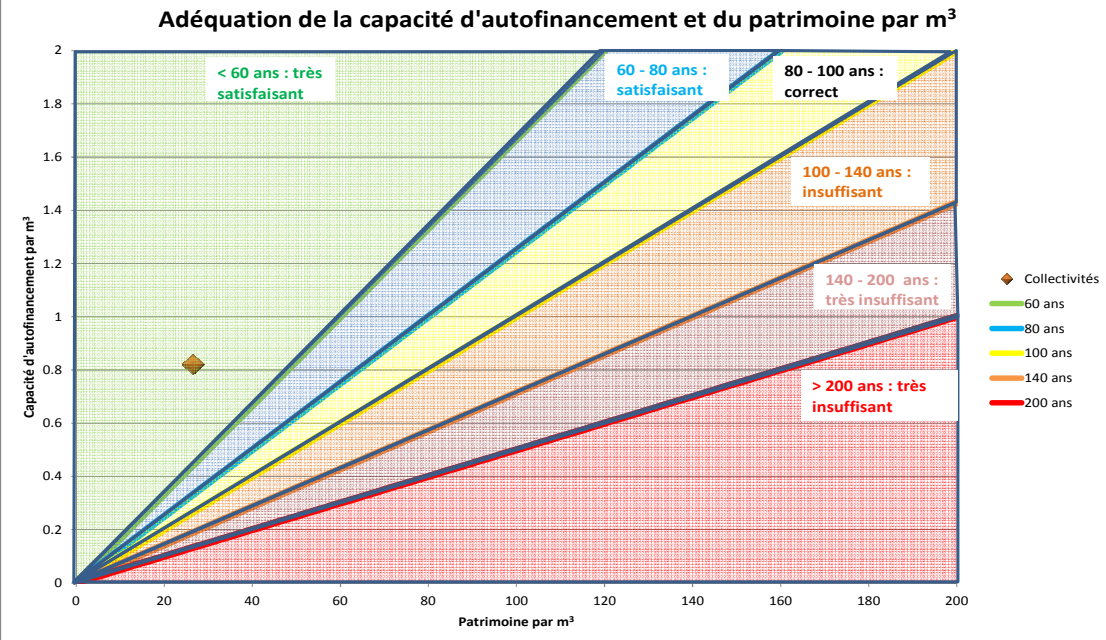
Indicateurs financiers

Le compte administratif 2014 de la collectivité informe sur les principales données financières du service d'eau. La capacité d'autofinancement est le résultat de la moyenne sur les années 2012 à 2014. Pour simplifier l'analyse financière, dans un premier temps, on analysera le nombre d'années nécessaire au renouvellement du patrimoine avec la capacité d'autofinancement actuelle, restant constante tout au long du cycle. Dans un second temps, on regardera l'impact financier de l'absorption du pic de renouvellement des réseaux posés dans les années 80-90, sur la part collectivité du prix de l'eau.

Données financières de la collectivité

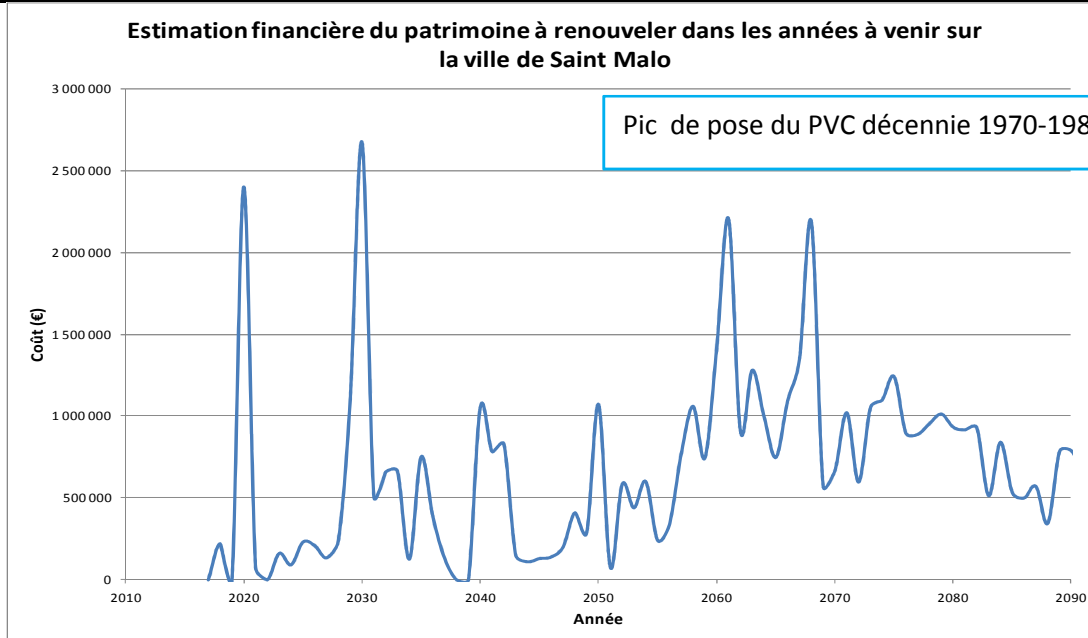
Recettes en 2014	9 797 230 €	Dotation amortissants / val. patrimoine	0,41%
Encours de la dette en 2014	594 270 €	Capacité d'autofinancmnt (moy. 3 ans)	2 300 000 €
Capacité de désendettement	0,2 ans	Capacité d'autofincmt / val. patrimoine	2,93%
Dotation amortssnts en 2014	325 624 €	Capacité d'autofinancement / m ³	0,82 €/m ³
Dotation amortissants par m ³	0,12 €/m ³	Capacité d'autofincmt / habitant	48,94 €/hab

Cycle de vie prévisionnel du patrimoine selon les capacités d'autofinancement actuelles



Le cycle de vie prévisionnel du patrimoine est **très satisfaisant**. La capacité d'autofinancement moyenne permet de renouveler les infrastructures sur une période **inférieure à 60 ans**. Cette hypothèse ne tient pas compte de la présence d'un pic de renouvellement au cours du cycle. Les moyens financiers sont très satisfaisants et seront disponibles au moment des besoins.

Estimation financière du patrimoine à renouveler sur les 80 prochaines années

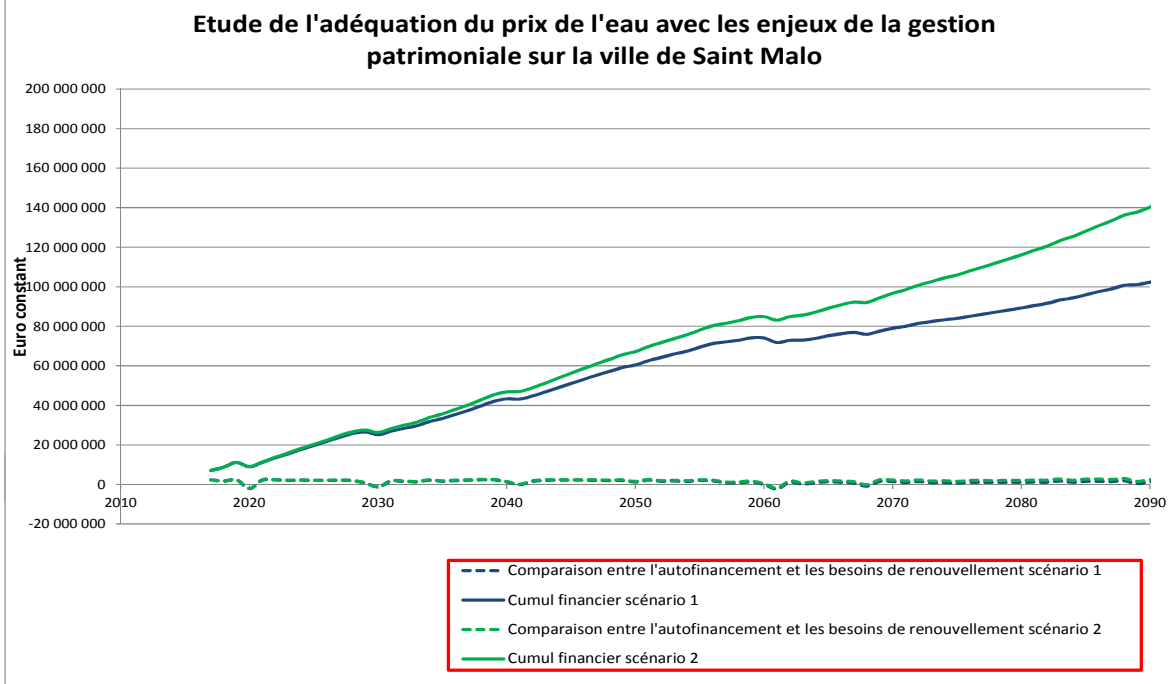


Sur la ville de Saint Malo, le renouvellement des infrastructures atteindra un pic au cours de la décennie 2060-2070. Un pic d'investissement théorique de 5 ans est observable entre 2063 et 2068. L'anticipation de ce pic d'investissement est nécessaire afin de définir une stratégie financière adaptée pour faire face aux enjeux de gestion patrimoniale dans les prochaines années.

Les analyses suivantes retracent l'évolution de la trésorerie selon 2 scénarios :

- A capacité d'autofinancement constante pour le scénario 1. Il est complété par l'impact financier sur la part collectivité du prix de l'eau selon l'anticipation ou non du pic d'investissement.
- A capacité d'autofinancement majorée pour le scénario 2. Cela se traduit par une augmentation de la part collectivité du prix de l'eau pour compenser l'évolution des dotations aux amortissements

Adéquation de la part collectivité du prix de l'eau avec les enjeux de la gestion patrimoniale



Conséquence sur la part collectivité du prix de l'eau sans anticipation financière

Cette analyse permet de qualifier l'importance du pic de d'investissement à absorber. Sur la période critique de 5 ans (2063 à 2068), la capacité d'autofinancement constante cumulée est insuffisante pour répondre aux besoins financiers correspondant au pic de renouvellement. Cependant, les besoins complémentaires sont couverts par les excédents financiers des années précédentes. L'augmentation de la part collectivité du prix de l'eau pour garantir ses besoins aurait dû être de :

0,02 €/m3

Conséquence sur la part collectivité du prix de l'eau avec anticipation financière

L'impact du renouvellement du patrimoine AEP total sur la part collectivité du prix de l'eau actuel sur 80 ans avec une augmentation dès le 1er janvier 2017 et un lissage des investissements **serait de :**

0 €/m3

CONCLUSION

Pour simplifier l'étude, les analyses sont réalisées avec des hypothèses qui ne correspondent pas à la réalité (par ex : absence d'augmentation d'abonnés et de consommation). Cependant, les résultats de cette analyse permettent d'apporter des éléments d'aide à la décision. Aujourd'hui, votre collectivité dispose d'une capacité d'autofinancement satisfaisante pour assurer le renouvellement de la totalité de votre patrimoine sur une période de 80 ans, tout en absorbant le pic d'investissement prévu au cours de la période 2063-2068.